



Municipalité de Maddington Falls

86, route 261
Maddington Falls (Qc) G0Z 1C0
(819) 367-2577

info@maddington.ca
www.maddington.ca

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 138 – Modifiant le règlement 135 relatif à la gestion contractuelle de la Municipalité de Maddington Falls.

Lors de la séance du 10 août 2021, tenue à 20 h, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls, le règlement 138 - Modifiant le règlement 135 relatif à la gestion contractuelle de la Municipalité de Maddington Falls a été adopté.

Le règlement énonce l'ajout du point 10.1 pour favoriser les biens et services québécois lors de l'octroi de contrat et la gestion des contrats accordés par la Municipalité ainsi que les règles de passation de contrat qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et inférieur au seuil décrété par le ministre.

Le règlement peut être consulté, sur les heures d'ouverture, au bureau municipal situé au 86, route 261 à Maddington Falls et sera publié sur le site Internet de la Municipalité au www.maddington.ca.

Donné ce 11^e jour d'août 2021,

Lisa Lee Farman
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, Lisa Lee Farman, directrice générale et secrétaire-trésorière, exerçant au 86, route 261, Maddington Falls, certifie sous mon serment d'office que l'avis public du règlement 138 - Modifiant le règlement 135 relatif à la gestion contractuelle de la Municipalité de Maddington Falls du 11 août 2021, a été publié par l'affichage dudit avis public aux endroits prévus à cette fin, le 11^e jour du mois d'août 2021 entre 12 h et 19 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de signification et de publication, ce 11^e jour du mois d'août 2021.

Lisa Lee Farman
Directrice générale et secrétaire-trésorière